Travaux publics et Services gouvernementaux

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Fuel & Construction Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7A2, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Isolant en fibre de verre					
Solicitation No N° de l'invitation		Date			
21C11-184785/A			018-09	9-1	9
Client Reference No N° de référence du client		G	ETS F	ef.	. No N° de réf. de SEAG
21C11-18-2844785		P	W-\$\$I	ΗL	-664-75501
File No N° de dossier hl664.21C11-184785	CCC No./N° CCC - FI	MS	No./N	۱° ۱	VME
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2018-10-30	L'invitation pro	er	nd fi	n	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
Delivery Required - Livraison e See Herein	xigée				
Address Enquiries to: - Adresso Asgill-Cummins, Rosemary	er toutes questions à	:			uyer Id - Id de l'acheteur 664
Telephone No N° de téléphon	е		FAX	No	N° de FAX
(873)469-3308 ()			() -		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service CORRECTIONAL SERVICE OI As per Annex C - Delivery Locat	es et construction: F CANADA				
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not Cette Demande d'offre à commandes ne c	-		matière	de	sécurité.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Telephone No. - N° de téléphone
Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature

Date



21C11-184785

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	E 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1	INTRODUCTION	3
1.2	SOMMAIRE	3
1.3	COMPTE RENDU	4
PARTIE	E 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS	5
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	5
2.2	Présentation des offres	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	5
2.4	LOIS APPLICABLES	
PARTIE	E 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
PARTIE	E 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	g
4.1	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	9
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	9
PARTIE	E 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	10
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS	
SUPP	LÉMENTAIRES	10
PARTIE	E 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	12
A. OF	FRE À COMMANDES	12
6.1	OFFRE	12
6.2	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	12
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
6.4	DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	
6.5	RESPONSABLES	
6.6	UTILISATEURS DÉSIGNÉS	
6.7 6.8	INSTRUMENT DE COMMANDE	
6.9	LIMITE DES COMMANDES SUBSEQUENTES	
6.10	Ordre de priorité des documents	
6.11	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
6.12	LOIS APPLICABLES	
B. CL	AUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	15
6.1	BESOIN	15
6.2	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
6.3	DUREE DE L'OFFRE A COMMANDES	15
6.4	PAIEMENT	_
6.5	INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION	
6.6	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	
6.7	LIVRAISON - RENDEZ-VOUS	
6.8	INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION – LIVRAISON À DESTINATION	16

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur $\,$ - Buyer ID hl664 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ANNEXE « A » - BESOIN	17
ANNEXE « B » - CÉDULE DE PRIX	19
ANNEXE « C » - LES DESSINS	23
ANNEXE « D » - GABARIT RAPPORT TRIMESTRIEL	24

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

21C11-184785

 $\begin{array}{l} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ hl664 \end{array}$

N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

Partie 1 Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;

Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et

conditions de la DOC:

Partie 3 Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour

préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;

Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se

déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la

méthode de sélection:

Partie 5 Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les

renseignements supplémentaires à fournir;

Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :

6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions

applicables;

6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une

commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent :

Annexe A - le Besoin

Annexe B - Cédule de prix

Annexe C – les Dessins

Annexe D - Rapport Trimestriel - Format

1.2 Sommaire

- **1.2.1** Demande d'offre à commandes individuelle et nationale (OCIN) pour la fourniture et la livraison d'isolant en fibre de verre pour le Service correctionnel du Canada (SCC) aux établissements suivants : Archambault à Sainte-Anne-des Plaines, Québec ; Cowansville à Cowansville, au Québec ; Donnacona de Donnacona au Québec ; le pénitencier de Dorchester à Dorchester, au Nouveau-Brunswick ; et le pénitencier Saskatchewan à Prince Albert, en Saskatchewan, pour une période de deux ans avec l'option de prolonger la durée de l'offre à Commandes pour un maximum de trois (3) périodes supplémentaires d'un an.
- **1.2.2** Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.</u>

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document <u>2006</u> 2018-05-22 Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2006</u>, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Référence CCUA Section Date
M1004T Condition du matériel - offre 2016-01-28

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la DOC.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ 21C11\text{-}184785 \end{array}$

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur à l'Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

En raison du caractère de la DOC, les offres transmises par le service Connexion postel ne seront pas acceptées.

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : Offre technique (2 exemplaires papier)
Section II : Offre financière (1 exemplaires papier)
Section III : Attestations (2 exemplaires papier)

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur offre en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la DOC.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la <u>Politique d'achats écologiques</u> (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I: Offre technique

Les Offrants doivent soumettre une copie des documents d'appel d'offres dans son intégralité, dûment complété et signé.

Section II: Offre financière

Les Offrants doivent soumettre une copie de l'annexe B – Cédule de prix avec les prix proposés.

- a) Les prix doivent être indiqué seulement à l'annexe B Cédule de prix. Aucun prix ne doit être indiqué ailleurs sur l'offre
- b) Les Offrants doivent soumettre leur offre financière conformément à la Base de paiement.
- c) Les Offrants doivent soumettre un prix unitaire ferme pour les deux ans de l'offre à commande, les taxes applicables exclus. Tous les frais de livraison doivent être inclus dans le prix unitaire.

3.1.1 Prix – région multiples

Les Offrants ne sont pas tenus de soumettre un prix pour chacune des régions de l'annexe B afin d'être évalué. Cependant, pour chaque région dont l'Offrant soumet un prix, un prix unitaire ferme pour la période de deux ans de l'offre à commande doit être soumis pour chaque destination de la région.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

3.1.2 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter les suivants, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

() Carte d'achat VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
() Dépôt direct (national et international) ;
() Échange de données informatisées (EDI) ;
() Virement télégraphique (international seulement) ;
() Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

Si ci-dessus n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.3 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

3.1.4 Paiements progressif

Les paiements progressifs ne seront pas considérés à moins d'être spécifiquement offerts par TPSGC dans le présent document.

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier 21C11-184785

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Toutes les offres doivent être complétées dans leur intégralité et fournir tous les renseignements demandés dans la demande d'offres à commandes pour permettre une évaluation complète et complète. L'offrant doit fournir la documentation démontrant qu'il satisfait aux exigences techniques.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Critères financiers obligatoires

- Les Offrants doivent soumettre des prix unitaires fermes en devises canadiennes, les taxes applicables exclus, DDP rendu droits acquittés à destination(s) Incoterms 2000, les coûts de transport et les droits de douanes inclus pour chaque article offert; et,
- b) La proposition financière de l'Offrant doit respecter les modalités de paiement.

4.1.2.2 Évaluation des prix

Le prix évalué sera calculé de la façon suivante : la somme des quantités estimées multiplié par le prix unitaire ferme en mètres carrés.

4.2 Méthode de sélection

- **4.2.1** Une offre doit respecter toutes les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas par région sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.
- **4.2.2** Les offres à commandes seront émises par région, jusqu'à trois régions et tous les articles d'une région seront émis à un seul offrant. Si un offrant offre le prix évalué le plus bas pour plus d'une région, cet offrant ne recevra qu'une seule offre à commandes pour plusieurs régions.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

14001.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

5.2.3 Attestations additionnelles préalables à l'émission d'une offre à commandes

5.2.3.1 Attestation des caractéristiques environnementales générales Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une des deux déclarations suivantes aux fins d'attestation

A) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire est inscrit ou rencontre la norme ISO

B)	Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire satisfait et continuera de satisfaire, pendant toute la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des six (6) critères identifié dans le tableau ci-dessous.				
	Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un mir	nimum de quatre (4) critères.			
	Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires	Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté			
	Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou programmes.				
	Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client.				
	Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts.				
	Utilise préférablement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.				
	Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local.				
	Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification éco énergétique.				

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ 21C11\text{-}184785 \end{array}$

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

- 6.1 Offre
- 6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».
- 6.2 Exigences relatives à la sécurité
- **6.2.1** L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> <u>d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2005 (2007-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens et services qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats effectués par le Canada, y compris ceux payés au moyen d'une carte d'achat du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe intitulée Annexe D. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres : premier trimestre : du 1 avril au 30 juin

deuxième trimestre : du 1 juillet au 30 septembre troisième trimestre : du 1 octobre au 31 décembre quatrième trimestre : du 1 janvier au 31 mars

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes - deux (2) ans

La période pour passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est à partir de la date d'émission de l'offre à commandes jusqu'à deux (2) ans, se terminant le mois / jour / 2020. (Le mois et le jour seront divulgués à l'émission de l'offre à commandes).

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

Id de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour trois périodes supplémentaires d'un an, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes cinq (5) jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

6.4.3 Points de livraisons

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison spécifiés à l'Annexe « A » de l'offre à commandes et confirmée lors de la commande subséquente.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Rosemary Asgill-Cummins

Titre: Spécialiste en approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers

Adresse: 11, rue Laurier, Portage III Gatineau QC, K1A 0S5

Téléphone: 873-469-3308 Télécopieur: 819-956-5227

Courriel: Rosemary.Asgill-Cummins@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant

Nom	:	
Titre	:	
O		

Organisation:

Adresse:

Téléphone : Télécopieur :

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ 21C11\text{-}184785 \end{array}$

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

Courriel:

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Service Correctionnel du Canada (CSC) au Québec, Nouveau-Brunswick et Saskatchewan (Canada).

6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide de formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes.

6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 100,000.00 \$ (taxes applicables incluses).

6.9 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de ______\$, (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou deux (2) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséguente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- les conditions générales <u>2005</u> (2017-06-21), Conditions générales offres à commandes biens ou services;
- d) les conditions générales 2010A (2018-06-21);
- e) I'Annexe « A », Besoin;
- f) I'Annexe « B », Cédule de prix;
- g) I'Annexe « C », les Dessins;
- h) I'Annexe « D », Gabarit rapport trimestriel;
- i) l'offre de l'offrant en date du

6.11 Attestations et renseignements supplémentaires

6.11.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

6.12 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2018-06-21) Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.3 Durée de l'offre à commandes

6.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement

Base de paiement – prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes, tel que spécifié à l'annexe B, Cédule de prix. Les droits de douane inclus, et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour toute modification de conception, modification ou interprétation des travaux, à moins qu'ils n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant leur incorporation dans les travaux.

6.4.2 Modalités de paiement

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12), Paiements multiples

6.4.3 Clauses du Guide des CCUA

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ \textbf{h1664} \end{array}$

File No. - N° du dossier 21C11-184785

N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

C2000C (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

6.4.4 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.5 Instructions pour la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 de la commande subséquente pour attestation et paiement.
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.6 Clauses du Guide des CCUA

Reference CCUA	Section	<u>Date</u>
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
G1005C	Assurances	2016-01-28

6.7 Livraison - Rendez-vous

Le Contracteur doit communiquer avec le Chargé de projet lorsque les articles à livrer seront prêt à être livré. Toutes les livraisons doivent être confirmées 48 heures d'avance.

Les heures de livraison sont du lundi au vendredi entre 8 h 50 et 10 h 30 et entre 13 h 30 et 15 h.

6.8 Instructions d'expédition – Livraison à destination

Les biens doivent être consignés et livré à destination tel que spécifié dans sur le formulaire Commande subséquente à une offre à commande : Rendu droits acquités (DDP), la destination indiqué sur l'instrument de commande, Incoterms 2000 expédition d'un contracteur commercial.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

ANNEXE « A » - BESOIN

1.0 Contexte

CORCAN est un programme de réadaptation clé du Service correctionnel du Canada (SCC) qui date du milieu des années 1800 lorsque les premiers pénitenciers fédéraux ont été construits. En 1992, CORCAN est devenu un organisme de service spécial (OSS) géré au moyen d'un fonds renouvelable, et il est assujetti à la même autorité législative et réglementaire fédérale que le SCC. CORCAN exerce ses activités à 29 endroits à l'échelle du Canada et comprend quatre secteurs d'activité : les textiles, la fabrication, la construction et les services (tels que l'imprimerie et la blanchisserie). Dans la mesure du possible, compte tenu du milieu carcéral et des impératifs de formation, les ateliers de CORCAN fonctionnent suivant les pratiques de l'entreprise privée. La plupart des ateliers sont certifiés ISO.

L'objectif de CORCAN est d'encourager la réadaptation des délinquants en leur permettant d'améliorer leur employabilité et de développer de bonnes habitudes de travail, et d'acquérir des compétences en demande sur le marché du travail. CORCAN a pour mandat de contribuer à la réinsertion en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne en offrant des possibilités d'emploi et de formation aux délinquants qui sont incarcérés dans des pénitenciers fédéraux et, pendant de brèves périodes, après leur mise en liberté dans la collectivité. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SCC à l'adresse : http://www.csc-scc.gc.ca/corcan/index-fra.shtml

2.0 Besoin

CORCAN a besoin de la fourniture et de la livraison sur demande d'isolant en fibre de verre C-24 d'un (1) pouce d'épaisseur et de 1,5 à 1,8 lb/pi³, au fur et à mesure des besoins. La fibre de verre doit être pré-coupée aux dimensions précisées sur la commande subséquente et doit être conforme aux dessins suivants, conformément à l'annexe C : TX-17816, TX-17829, TX-17829, TX-17835, TX-17841, TX-17874, TX-18296, TX-18303, TX-18309, TX-18315, TX-21606, TX-21611, TX-21616, TX-21621 et TX-21643.

Toutes les mesures devront être métriques et les offres devront être en mètre carré. Les dimensions peuvent varier, mais les largeurs les plus courantes sont 70,1 mm, 273,3 mm, 458,2 mm, 654,3 mm et 719,0 mm. Les longueurs les plus courantes sont 198,66 mm, 350,6 mm, 503,6 mm, 655,6 mm, 807,6 mm, 960,6 mm, 1112,6 mm, 1265,6 mm et 1417,6 mm.

3.0 Livraison et emballage

Chaque morceau de fibre de verre pré-coupé doit être étiqueté pour indiquer les dimensions. Les morceaux pré-coupés doivent ensuite être emballés dans une pellicule de plastique ou des sacs de plastique ne pesant pas plus de 75 lb et doivent être étiquetés pour indiquer les dimensions et la quantité. Tous les articles doivent être livrés dans les trois semaines suivant la réception d'une commande subséquente.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

4.0 Points de livraison par région

RÉGION A – QUÉBEC

Établissement Archambault 242, Montée Gagnon Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) JON 1H0

Établissement de Cowansville 400, avenue Fordyce Cowansville (Québec) J2K 3N7

Établissement de Donnacona 1537, route 138 Donnacona (Québec) G3M 1C9

<u>RÉGION B – NOUVEAU-BRUNSWICK</u>

Pénitencier de Dorchester 4902, rue Main Dorchester (Nouveau-Brunswick) E4K 2Y9

RÉGION C – SASKATCHEWAN

Pénitencier de la Saskatchewan 15°, rue Ouest Prince Albert (Saskatchewan) S6V 5R6

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ 21C11\text{-}184785 \end{array}$

ANNEXE « B » - Cédule de prix

RÉGION A - QUÉBEC

ÉTABLISSEMENT ARCHAMBAULT

Période	Description	Quantité estimée	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, frais de transport inclus. Taxes applicables en sus
Année 1 2018-2019	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	
Année 2 2019-2020	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	
Année d'option 3 2020-2021	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 4 2021-2022	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 5 2022-2023	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée

^{*}Les prix des années d'option, si elles sont exercées, seront rajustés à l'aide des tableaux CANSIM de Statistique Canada, soit les tableaux 180025301, Indice des prix des services du commerce de gros (grossistes-marchands de matériaux et fournitures de construction).

Remarque : Les quantités estimées pour les périodes facultatives sont indiquées à titre indicatif du montant potentiel requis, et non à titre de demande de prix.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

21C11-184785

ld de l'acheteur $\,$ - Buyer ID hl664 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

ÉTABLISSEMENT DE COWANSVILLE

Période	Description	Quantité estimée	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, frais de transport inclus. Taxes applicables en sus
Année 1 2018-2019	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	
Année 2 2019-2020	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	
Année d'option 3 2020-2021	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 4 2021-2022	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 5 2022-2023	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée

ÉTABLISSEMENT DE DONNACONA

Période	Description	Quantité estimée	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, frais de transport inclus. Taxes applicables en sus
Année 1 2018-2019	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	
Année 2 2019-2020	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	
Année d'option 3 2020-2021	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 4 2021-2022	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 5 2022-2023	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	4 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée

 $\ensuremath{\text{N}}^{\circ}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur $\,$ - Buyer ID hl664 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ 21C11\text{-}184785 \end{array}$

<u>RÉGION B – NOUVEAU-BRUNSWICK</u>

PÉNITENCIER DE DORCHESTER

Période	Description	Quantité estimée	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, frais de transport inclus. Taxes applicables en sus
Année 1 2018-2019	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	1000	Mètre carré (m²)	
Année 2 2019-2020	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	1 000	Mètre carré (m²)	
Année d'option 3 2020-2021	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	1 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 4 2021-2022	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	1 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 5 2022-2023	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	1 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

21C11-184785

ld de l'acheteur $\,$ - Buyer ID hl664 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

RÉGION C - SASKATCHEWAN

PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN

Période	Description	Quantité estimée	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, frais de transport inclus. Taxes applicables en sus
Année 1 2018-2019	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	2 000	Mètre carré (m²)	
Année 2 2019-2020	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	2 000	Mètre carré (m²)	
Année d'option 3 2020-2021	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	2 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 4 2021-2022	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	2 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée
Année d'option 5 2022-2023	Fourniture et livraison d'isolant en fibre de verre conformément au besoin à l'annexe A	2 000	Mètre carré (m²)	*Rajustement de prix lorsque l'option est exercée

N° de la modif - Amd. No.

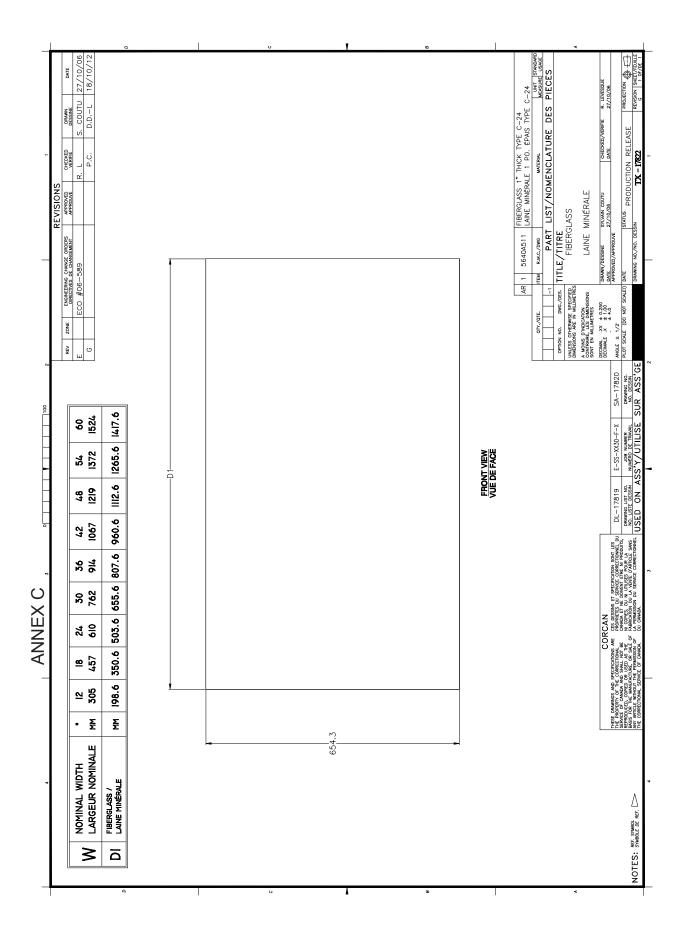
File No. - N° du dossier 21C11-184785

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

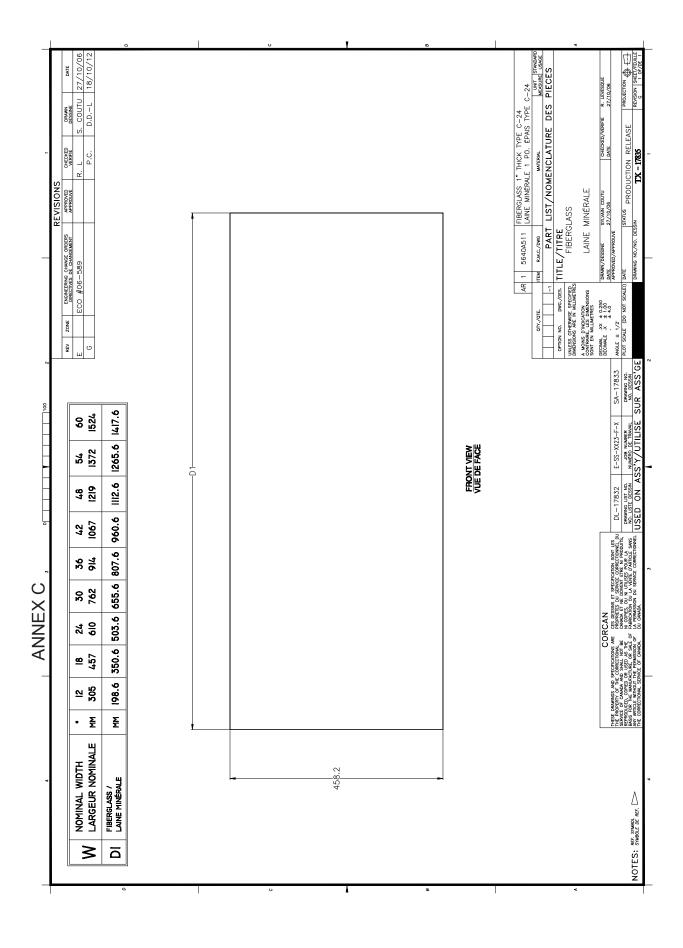
ANNEXE « C » - LES DESSINS

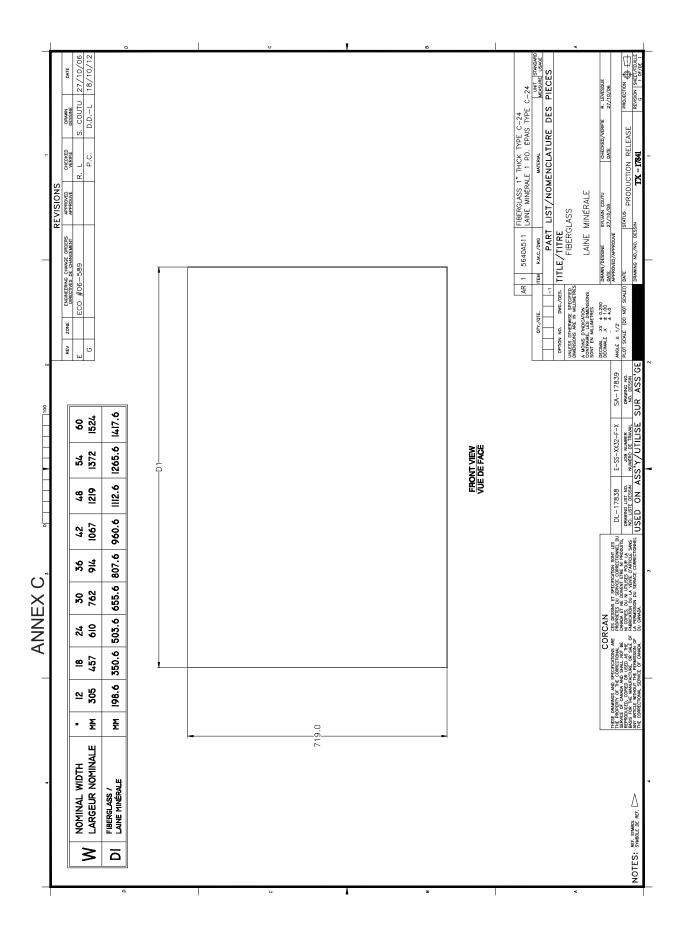
TX-17816, TX-17822, TX-17829, TX-17835, TX-17841, TX-17874, TX-18296, TX-18303, TX-18309, TX-18315, TX-21606, TX-21611, TX-21616, TX-21621 et TX-21643.

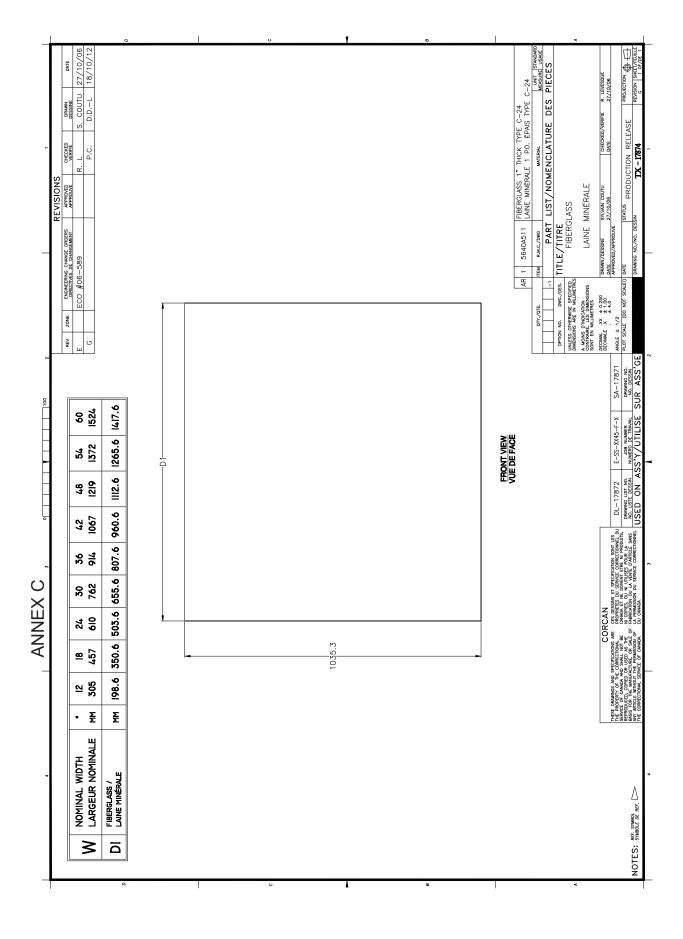
NS CHECKED DRAWN			F			\neg	FIBERGLASS 1" THICK TYPE C-24 LAINE MINERALE 1 PO. EPAIS TYPE C-24 LAINE MINERALE 1 PO. EPAIS TYPE C-24 LAINE MINERALE 1 PO. EPAIS TYPE C-24 LAINE MINERALE LIST/NOMENCLATURE DES PIECES FIBERGLASS LAINE MINERALE SYMM GOV7 DATE 27.10.04 DATE
REVISIONS RECORDERS RECORD							TITLE, TITLE, DRAWING DEAWING N
REV ZONE ENGINE	DI LI						OPT-/OTE. OPT-OTE. OPT-O
	60	1417.6					X SA-17814 P. SA-17814 P. SE SUR ASS GE
-					FRONT VIEW VUE DE FAGE	DL-17813 E-SS-XX15-F-X DE-MINE DE-MINE	
		2.6 	-D			FRON	17813 1 6.451700 1 0N ASS
-	1067	9.096					0350) 38W 37 9W 37
		907.6					CPLOTION SONT THE TEN PRODUCE TO SONT THE TEN PRODUCE TO SONT TEN PRODUCE TO SONT TO SONT TO SONT TO SONT TO SONT TO SONT TO SONT TO SONT TO SONT TO S
		655.6					CORCAN HES DAWNES AND SECRETAINES ARE ESS DESSNET IS SECRETAINED SON LESS TSPECHOLOS, CHARLE OF THE TOPES AND THE
		503.6					CORC.
-		198.6 350.6					A SAME WAS THE SAME OF THE SAM
		<u>Σ</u>					THESE DRAWIN THE PROPERTY SEWICL DY SEWICL DY SEWIC TO THE THE CORRECTION
	TH	LAINE MINÉRALE		-	27.5.3		NOTES: SWEALE DE RES.

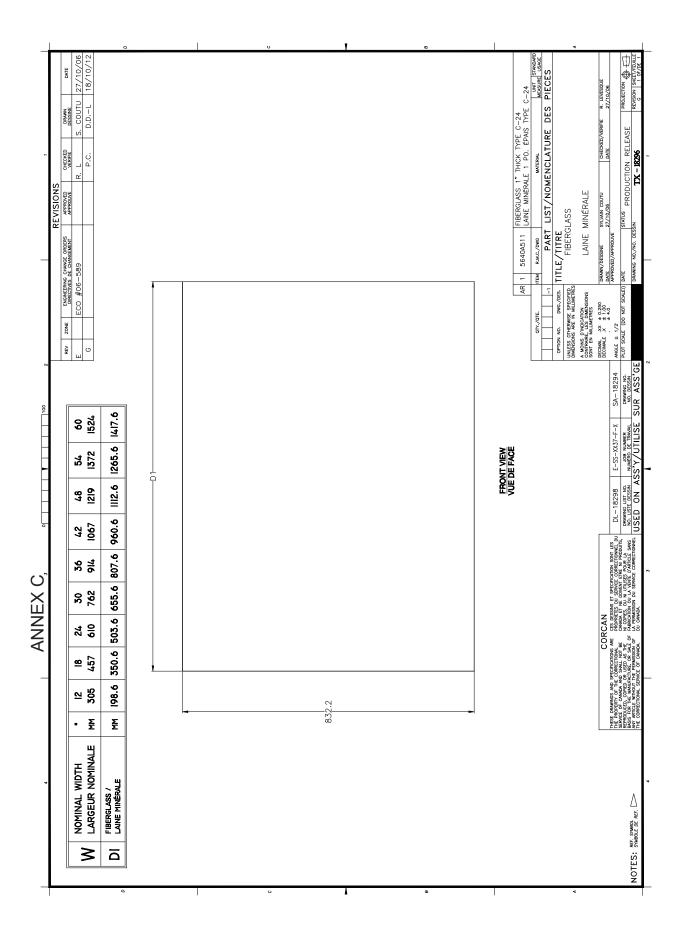


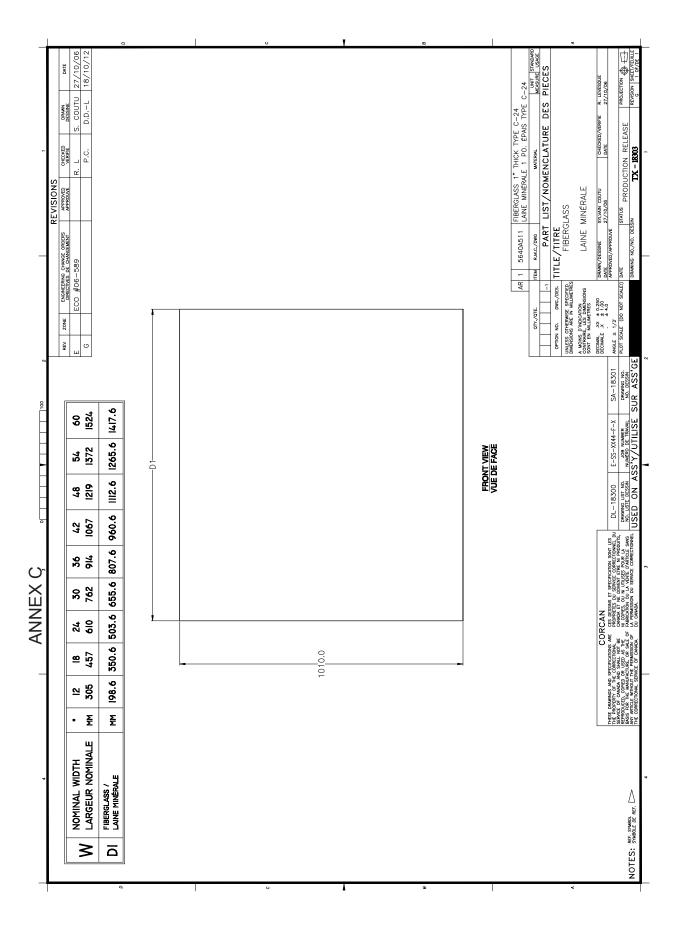
NAMAGO	Viener Designation DATE				0A511 FIBERGLASS 1" THICK TYPE C—24 LANE MINEGALE 1 PO. ÉPAIS TYPE C—24 LONIE SINGHOUS PART LIST/NOMENCLATURE DES PIECES TITRE FIBERGLASS AINE MINERALE FIBERGLASS AINE MINERALE 1 PO. ÉPAIS TYPE C—24 LONIE SINGHOUS ZATURANO SOUTO DESENTE RELEASE FROMOMO PRESENT FROMOMO PRESENT TX - TR29 FROMOMO PIECES
REVISIONS	A PROCESSION OF THE PROCESSION				HOAS11 LAINE MINERALE C.C./DWG PART LIST/NOMEI TITRE FIBERGLASS LAINE MINERALE STAWM COUTD
l L	DIRECTIVES DE CHANGEMENT ECO #06-589				1 564 1 564
• ⊢	REV ZONE				A
	60 1524 1417.6				DL-17826 E-SS-XX07-F-X SA-17827 PRAWNE UST NO. WINDER PRAWNE NO. WINDER NO. WIND
	54 1372 1265.6			FRONT VIEW VUE DE FAGE	F-SS-XXO7-F-X
	48 1219 1112.6	10		FRON VUE D	7826 Topics No. ON ASS
	42 1067 960.6				S DECEMBER OF THE SECOND OF TH
	36 914 807.6				CORCAN HEE DAWNING AND SPECIFICATION FOR ESSISSES ESPECIFICATION SON! LES HEE SPECIFICATION SPECIFICATION SPECIFICATION SON! LES HEE SPECIFICATION SPECIFICA
	30 762 655.6				Section 19
	24 610 503.6				CORCAN For SEC SA For SEC
	18 457 5 350.6				ORDINARS OF A SHARES
	12 305 198.6				E PAWINGS A PROPERTY OF STATE
	* ₹ ₹				는 는 전 문 경 수는 다 보 가 있는 것 같습니다.
	NOMINAL WIDTH LARGEUR NOMINALE FIBERGLASS / LAINE MINÉRALE	<u> </u>	70.1		NOTES: SWEDLE FORT.
	≥ □				ES: Section 1997

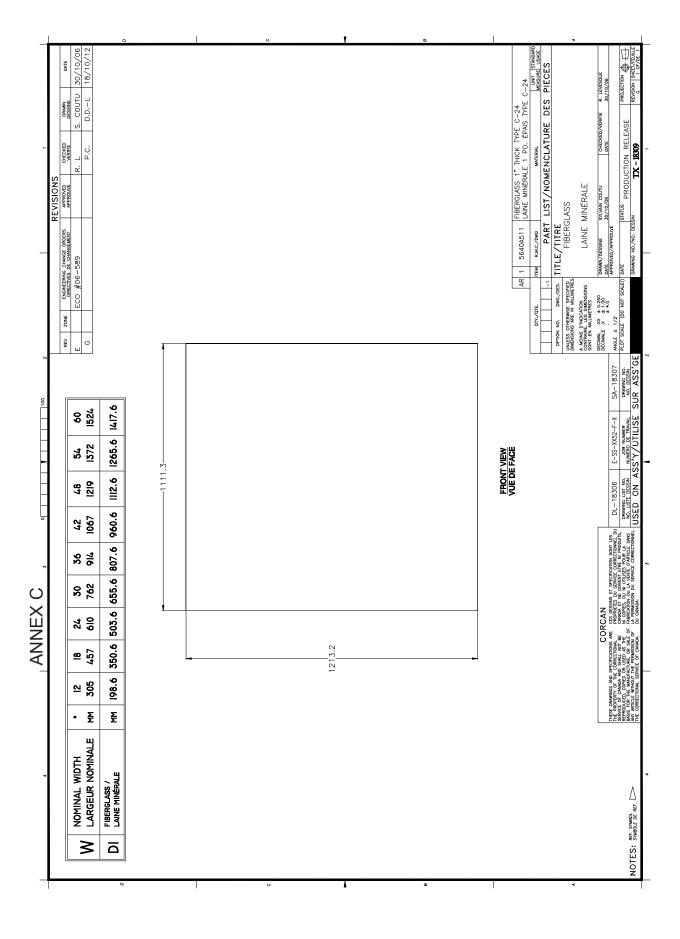




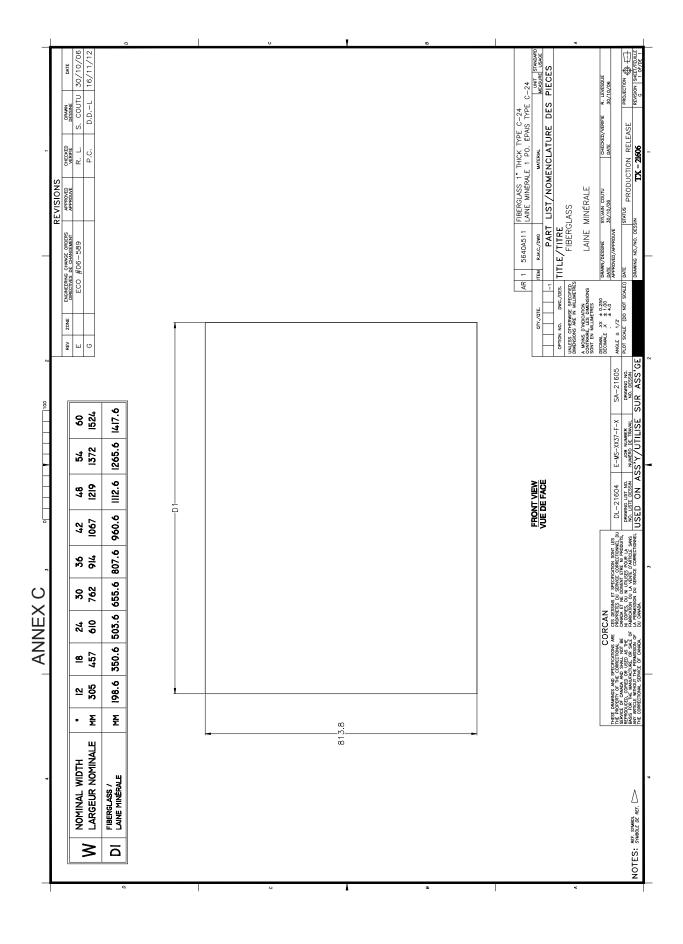


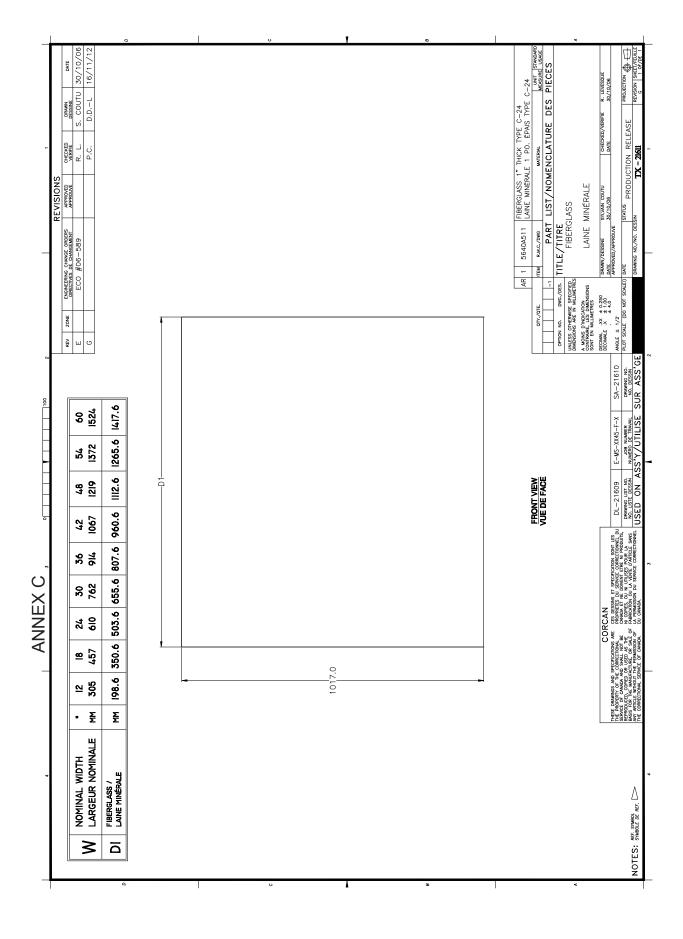




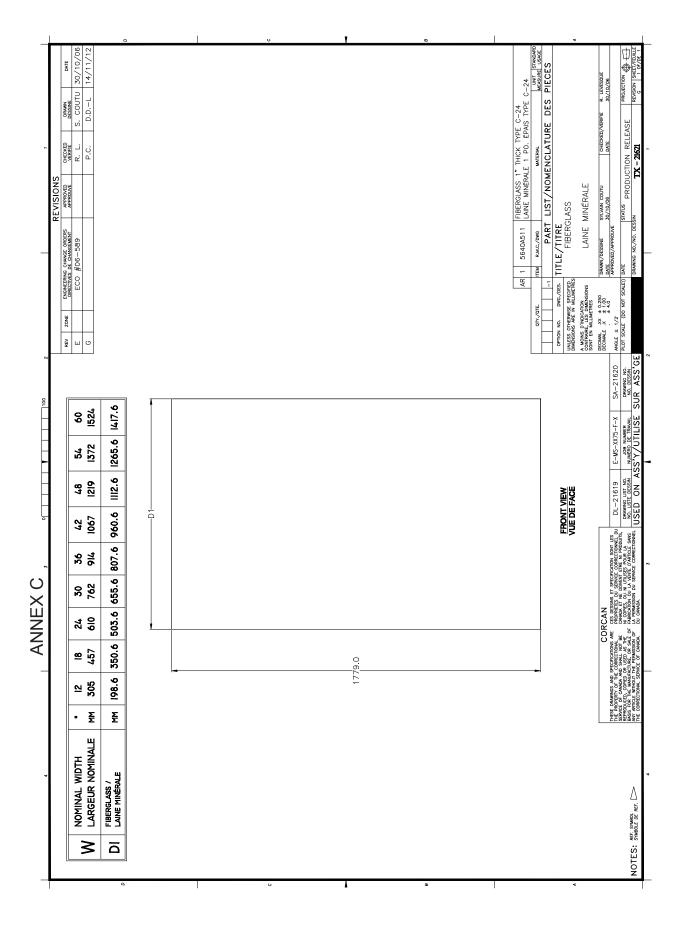


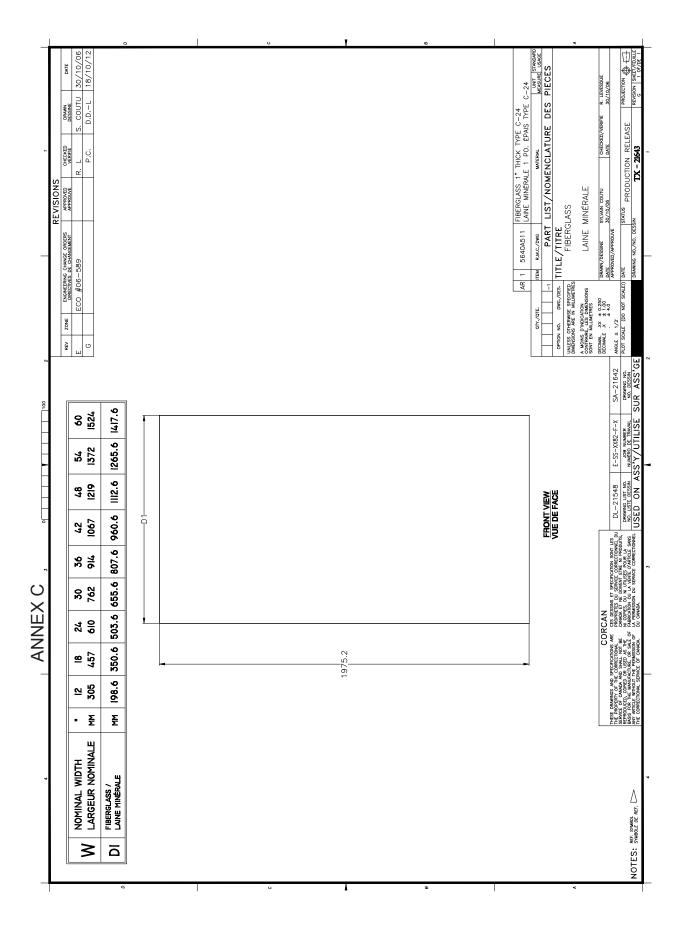
24 60 E CO # 06-589 Avenore C C F C F C F C F C F C E C F C E C F C E C F C E C					AR 1 5640A511 FIBERGLASS 1." THICK TYPE C-24 LAINE MINERALE 1 PO. ÉPAIS TYPE TYPE TYPE TYPE TYPE TYPE TYPE TYPE	SA-18313 SOUR X 0.25 SOUR X 0.25 SA-18313 AMEL X 4.0 OMETION X 0.25 SA-18313 AMEL X 1.0 O
36 42 48 5 914 1067 1219 13: 807.6 960.6 1112.6 1263	D1				FRONT VIEW VUE DE FACE	N. SOOT LES DL - 18312 E - SS-XX67-F-X N. PROUNTS PROUNTS PROUNTS PROUNTS N. PROUNTS PROUNTS PROUNTS PROUNTS N. PROUNTS PROUNTS PROUNTS N. PROUNTS PROUNTS PROUNTS N.
24 30 3 610 762 9 503.6 655.6 80						CORCAN THESE DORAWISS AND SPECIFICITIONS ARE THE REPORT OF THE CORPETITIONAL THE REPORT OF THE CORPETITIONAL THE REPORT OF THE CORPETITIONAL STATUTE OF CANADA. THE CORPETITIONAL STATUTE OF CANADA. THE CORPETITIONAL STATUTE OF CANADA. THE CORPETITIONAL STATUTE OF CANADA. THE CORPETITIONAL STATUTE OF CANADA.
18 457 350.6			1594.2			CORECTIONAL SHALL NOT BE SHALL
12 305 198.6			156			AWINGS AND S FERT OF THE FERT OF THE FERT OF WHE FERT OWNER THE WANDER THE WITHOUT THE FECTIONAL SERVE
* Σ Σ						THESE DE THE PROF SERVICE (REPRODU BASIS FOR ANY AFTIC THE CORR
NOMINAL WIDTH LARGEUR NOMINALE FIBERGLASS /						NOTES: REF. SYMBOLE SE REF. [>





APPLICATION			FIBERGLASS 1" THICK TYPE C-24 LANE MINERALE 1 PO. EPAIS TYPE C-24 WITHAU STREAGE LIST/NOMENCLATURE DES PIÈCES	MINÉRALE SIVANN COUT SIVANN COUT SALVIO CO SALVIO CO SIVANN PRODUCTION RELEASE SIVANS TX - 2166 ROGER ROGER SIVANN TX - 2166 ROGER SIVANN ROGER SIV
REV ZONE ENGREEPING CHANCE OFFICES A			AR 1 5640A511 FIBER IN ALC./DWG 1 PART LIST OPTION NO. DWG./DES. TITLE/TITRE	WILES OFFERENES SECRETED WINESCONS ARE IN MALLMETERS LANKE CONTINUE. LES DIMENTERS STORE ESCHALE. X ± 1.00 FROM SCALE. (DO NOT SCALE) PROT SCALE. (DO NOT SCALE) PROT SCALE. (DO NOT SCALE) PROT SCALE. (DO NOT SCALE)
24 30 36 42 610 762 914 1067 503.6 655.6 807.6 960.6			FRONT VIEW VUE DE FACE	HISTS DAWNING WP SPECIFICATION SOFT LIST THESE DAWNING WP SPECIFICATION SOFT LIST THE CONTRICTION. THE CONTRICTION SPECIFICATION SOFT CONTRICTIONS OF THE WASHEST OF THE WA
NOMINAL WIDTH 12 18 LARGEUR NOMINALE MM 305 4.57 FIBERGLASS / MM 198.6 350.6	_	1398.0	_	NOTES: 867 SWEAL DE FEET THESE DOWNINGS AND SPECIFICATION THE EXPERIENCE OF CAMERA OF SHALL WAS SERVICED OF CAMERA OF SHALL WAS SHALL WITHOUT THE PRESSERVE OF CAMERA OF SHALL WITHOUT THE PRESSERVE OF CAMERA OF SHALL WAS SHALL OF SHAL





N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $h1664 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ 21C11\text{-}184785 \end{array}$

ANNEXE « D » - GABARIT RAPPORT TRIMESTRIEL

Instructions relatives à la transmission des données d'utilisation des articles de l'offre à commandes.

Veuillez envoyer par courriel, à l'adresse ci-jointe, l'information sur une base trimestrielle :

rosemary.asgill-cummins@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou par télécopieur au 819-956-5227

S'il-vous-plaît indiquer comme objet dans le courriel le numéro de l'offre à commande et indiquer clairement :

- Le numéro de l'offre à commande pour lequel les données sont soumises; et
- La période pour laquelle les données sont cumulées (date de début et date de fin).

Vous pouvez utiliser le gabarit ci-joint ou votre propre format en autant que toutes l'information requises y soit incluses.

Numéro	de l'offre à com	mande : Période du rapport (date	de début et	date de fin) :
Date	# de commande	Description	Quantité	Facturation totale
		Total		\$
NIL REI	PORT : Aucune	donnée à rapporter pour cette période		
Préparé	par :			
Nom :				
Date :				
No. de t	éléphone :			